« Les dernières victimes de la Van der Linden étaient son beau-père, M. Fronckhuisen, la femme et l'enfant de celui-ci. La femme et l'enfant sont morts. L'homme vient de succomber à son tour à l'hôpital après des souffrances atroces. La femme Van der Linden même a perdu six enfants. Son mari, d'abord arrêté avec elle, a été relâché, ainsi que leurs trois enfants survivants.

» Des symptômes identiques se déclaraient chez les victimes. C'étaient d'abord des accès de fièvre et de dyssenterie, puis l'indisposition se prolongeant, engendrait chez le malade une langueur, un épuisement, et déterminait enfin la mort. Les symptômes se manifestèrent avec une rapidité et une violence extraordinaires dans les trois derniers cas; ce sont aussi ces cas plus récents qui ont attiré sur les mouvements de l'horrible femme l'attention de la justice.

» L'empoisonneuse pénétrait en catimini dans l'intérieur des ménages et répandait le poison dans les casseroles qui se trouvaient sur le feu. On a déjà procédé à l'exhumation des cadavres de deux petits enfants, et ceux-ci seront soumis à l'autopsie.

» On assure que pour le moment la plus grande incertitude règne encore tant sur le nombre des victimes, que sur la nature du poison dont s'est servi l'accusée pour se débarrasser de celles-ci. Les chimistes décideront. Ce qui est certain c'est qu'on se trouve en présence de forfaits sans précédent jusqu'à présent dans l'histoire judiciaire de notre pays. Ce qu'il y a de plus stupéfiant, c'est que durant l'espace de ces dernières années, 14 à 16 personnes ont succombé à Leyde aux suites d'une affection présentant — comme il paraît établi aujourd'hui — Les mêmes symptômes d'un empoisonnement et cela sans qu'une enquête judiciaire ait été ouverte à la suite de ces décès anormaux.

Comme je l'ai dit plus haut, l'homme qui vient de suivre dans la tombe sa femme et son enfant, victimes des mêmes pratiques, était le beau-père de l'empoisonneuse. Mise en état d'arrestation, elle nia d'abord de s'être introduite clandestinement dans la maison de celui-ci. Puis, après s'être renfermée deux jours dans ce système de dénégation, elle reconnut avoir pénétré dans la maison et laissé tomber par malheur quelque chose dans la *pap* (la panade). Enfin, elle confessa avoir répandu volontairement dans les aliments une dose d'une ingrédient malfaisant contenu dans un petit sachet qu'elle portait toujours avec elle.

« Après ces aveux, les autres déclarations suivirent. Il paraît qu'il y a trois mois, elle répandit de la même substance dans les aliments d'un de ses neveux, soldat, actuellement en traitement à l'hôpital militaire. Par ces crimes l'affreuse mégère comptait entrer en possession de l'argent versé par ses victimes dans des associations mutuelles d'assurance sur la vie, où elle les faisait inscrire, souvent à leur insu. C'est elle qui s'occupait de la comptabilité de ces tontines. On comprend de cette façon l'intérêt qu'elle portait à la famille.

» Certains étaient même inscrits dans plusieurs de ces fondations. Elle parvint à toucher ainsi un grand nombre, de primes, mais dans quelques cas ses pratiques ne réussissent pas. Il paraît toutefois qu'elle a dû réaliser de jolis bénéfices par ces moyens atroces. L'innocence de son mari semble établie. J'ai déjà dit que la police l'avait relâché. La femme Van der Linden est âgée de 45 ans.

» Le corps de Frankhuisen a été soumis à l'examen de médecins légistes. Je dois ajouter que l'empoisonneuse et ses victimes appartiennent à la classe laborieuse de notre population. »

UN PROPRIÉTAIRE QUI N'A PAS DE CHANCE. — M. Muloteau, charcutier de son état, conseiller municipal à Alfortville, voulant expulser un locataire, M. Vizier, auquel il n'avait pas donné congé en temps utile, imagina un moyen expéditif.

Il envoya chez son locataire quatre ouvriers maçons avec ordre de démolir la devanture, les portes, les fenêtres et de percer des trous dans les toits. Lui même dirigeait les hostilités en criant à sa petite troupe:

« Allez ! attaquez ! cassez ! brisez tout !

M. Vizier tint bon, coucha dehors et porta l'affaire devant le juge de paix, qui coudamna M. Muloteau à lui payer 700 francs de dommages-intérêts et à reconstruire son immeuble.

M. Muloteau se pourvu en appel contre ce jugement devant la septième chambre du tribunal de la Seine.

Mal lui en à pris: car il fut condamné à 1.300 francs de dommages-intérêts au lieu de 700, sans compter les frais.

LES RUES DE SAINT-ETIENNE. — Saint-Etienne est sens dessus dessous. Un arrêté du citoyen maire V. Duchamp, publié seulement ces jours-ci, *débaptise* d'un coup 129 places et rues de la ville, comme n'étant plus en harmonie avec la nouvelle religion républicaine.

Les calembours fourmillent dans les nouvelles dénominations. La rue Sainte-Barbe, l'antique patronne des mineurs, s'appelle la rue Barbès. La rue Saint-Etienne devient la rue Etienne Marcel, la rue Saint-Jacques devient la rue Jean-Jacques Rousseau et la rue Saint-Paul la rue Paul Bert.

Tout le monde est furieux contre le maire, qui prend cette mesure au moment le plus gênant de l'année pour les visites et les correspondances postales du nouvel an.

L'EXPOSITION DE NICE. — L'ouverture de l'Exposition internationale de Nice a eu lieu lundi matin à neuf heures, en présence de tous les membres du comité.

Les visiteurs sont nombreux.

Les principaux aménagements sont terminés.

La section française de la salle de peinture a un grand succès.

L'installation des exposants marche rapidement, et tout sera achevé pour l'inauguration officielle qui aura lieu le 6 janvier, en présence de plusieurs ministres.

GRÈVE DE MATELOTS. — La grève des chauffeurs-matelots de Marseille prend une mauvaise tournure.

Les dernières dépêches nous apprennent qu'les équipages des paquebots *Tourane*, *Abd-el-Kader*, *la Valette* et *Asie* ont mis pied à terre, malgré les injonctions de la gendarmerie maritime.

L'aviso de l'Etat *le Robuste* est arrivé avec 86 marins pour assurer le départ, qui doit avoir lieu demain, du *Saghalien* courrier de l'Indo-Chine qui doit transporter au Tonkin des munitions de guerre et des hommes de troupe.

On annonce de Toulon que l'équipage du paquebot la *Ville-de-Metz* a vonlu débarquer également, L'amiral préfet maritime l'a remplacé par des marins de l'Etat.

Après les navires marchands, les courriers.

Les promoteurs des grèves ne comprennent-ils pas que du jour où le service des dépêches ne sera plus assuré chez nous, il faudra s'adresser aux courriers étrangers ?

LE BRIGANDAGE EN SICILE. — Le duc de Calvino, qui avait été pris par des bandits dans la nuit du 4 novembre aux environs de Trappani, vient d'être relâché. Sa famille, qui n'avait jamais cru le revoir, a dû payer une rançon de 150,000 fr. pour obtenir sa mise en liberté. Le duc, qui est dans nn âge très-avancé et qui, en outre, est atteint d'une maladie nerveuse, est resté trente-cinq jours avec les brigands. Chose curieuse, le traitement qu'il a subi a eu pour résultat de le guérir complètement. Les circonstances dans lesquelles s'est fait l'enlèvement du duc de Calvino sont assez mystérieuses. Lorsque les brigands se furent saisi de sa personne, ils le firent monter à cheval et voyagèrent avec lui toute la nuit. Le matin ils arrivèrent devant une espèce d'arsenal, où ils restèrent pendant tout le jour. C'est là que le duc écrivit, sous la dictée des bandits, une lettre à sa famille pour la prier de lui envoyer la rançon.

A la tombée de la nuit on se remit en route et, comme la plnie tombait à torrents, les brigands mirent un sac sur la tête du duc pour le garantir. Après avoir parcouru une distance de plusieurs lieues, les bandits arrivèrent près d'une hutte, où ils enfermèrent le prisonnier sous bonne garde. La nuit arrivée, c'était la troisième, les ravisseurs continuèrent leur marche à travers champs et arrivèrent à l'endroit où ils devaient cacher le duc. C'était une caverne, où l'on ne pouvait entrer qu'en rampant sur ses mains et sur ses genoux, tant l'ouverture était étroite.

Arrivés dans la grotte, les brigands introduisirent le duc dans une seconde cave souterraine qui devait lui servir de prison.

Le captif y resta trente jours sans jamais voir la lumière et couché sur nne botte de paille qui n'était jamais changée. Le duc n'avait pour toute nourriture que du pain, dn fromage et de l'eau. Ses gardiens ne s'approchaient de lui que pour lui donner à manger. Comme la rançon n'arrivait pas, les bandits forcèrent le prisonnier à écrire, à la lueur d'une lampe et toujours sous leur dictée, des lettres très-pressantes à sa famille. Celle-ci fit tous ses efforts pour empêcher que les autorités militaires ne fissent poursuivre les brigands avant le paiement de la rançon. Elle y parvint et lorsque lee bandits eurent reçu l'argent, ils mirent aussitôt le duc en liberté. Ils le conduisirent à pied très loin, près du territoire de Castellamare. Là ils indiquèrent au duc une maison où se trouvaient des gene qui devaient le reconduire à son château de Trappani.

ATTENTATS EN CHEMIN DE FER. — *Arrestation du coupable.* — L'individu qui a tenté d'assassiner M. de la Guéronnière, maréchal-des-logis de dragons, et un négociant de Marseille, dans le train rapide de Barcelone à Perpignan, vient d'être arrêté à Narbonne.

Dimanche, le chef de gare de cette ville recevait de Cerbère une dépêche qui donnait le signalement de l'auteur présumé de l'attentat. Immédiatement, le gendarme Escasyaux, de service à la gare, visita attentivement tous les trains. Son attention se porta sur un homme d'une trentaine d'années qui prenait le train pour Béziers ; il s'approcha de lui et l'interrogea. Cet individu répondit d'abord aux demandes du gendarme, mais bientôt, pressé de questions, il se dirigea du côté opposé du wagon, sauta sur la voie et prit la fuite.

Escasyaux se mit aussitôt à sa poursuite. Dans sa course, le fuyard sortit de sa poche un revolver et menaça de tirer sur le gendarme, qui, ne se laissant pas intimider, continua sa poursuite. En passant devant le magasin d'un armurier, il demanda un fusil et en déchargea un coup en l'air. Cette détonation produisit l'effet attendu. Le fuyard, qui était alors arrivé au bord du canal, jeta son revolver à l'eau et se laissa arrêter, Il a déclaré ommer Aimé Lévy, être âgé de vingt-neuf ans, né à Narbonne.

Amené à Perpignan, le meurtrier a été confronté avec M. de la Guéronnière, mais il a nié, malgré les affirmations énergiques de la victime.

DEUX FILLETTES MARTYRISÉES. — Nous avons, il y a qnelques jours, annoncé que la police avait été prévenue qu'un ménage habitant rue de Belleville, les époux Pissarello, maltraitait deux de ses enfants, des filles, l'une âgée de dix ans, l'autre de six, A la suite de l'enqnête, les époux Pissarello ont été arrêtés hier. On a constaté, en effet, que ces pauvres fillettes ont été l'objet de violences odieuses, et de plus ont dû être frappées avec une révoltante brutalité. L'nne d'elles a eu la jambe cassée par un conp de pied qne lui a lancé sa mère.

Qnant au père, pendant l'interrogatoire, il a montré une indifférance et un cynisme écœnrants. Du reste, c'est un triste sire. On raconte que, pendant l'occupation de Saint-Denis par les Prussiens, il avait consenti à joner, sur un théâtre de pantomime, le rôle de fantassin français que l'envahisseur faisait fuir à coups de pieds on devine où.

Après la représentation, il allait trinquer, boire et manger avec l'ennemi, toujours vêtu de son costume de soldat français,

— Une triste nouvelle pour les amateurs d'échecs.

On annonce la mort, à Breslau, à l'âge de vingt-sept ans, de M. John Muller, qui a succombé à une fièvre cérébrale.

A dix-huit ans, il était passé maître dans le noble jeu, engageant jusqu'à huit parties en même temps et les suivant par correspondance ou par dépêches.

C'est lui fut proclamé vainqneur, il y a deux ans, dans le grand tournoi international.

TRIBUNAUX

L'AFFAIRE DE PORT-BRETON

Lee débats de ce retentissant procès sont terminés.

Hier, Me Oscar Falateuf a présenté la défense de M. Guillon, ancien notaire à Paris, président du conseil d'administration des sociétés de sucrerie, distilleries et exploitation agricole de la Nouvelle-France.

Aujourd hui, Me Albert Languellier a plaidé ponr M. Pasqnier, directeur de ces sociétés.

Avant la clôture des débats, Me Déglise, avoué de M. le marqnis de Rays, a déposé et developpé, en d'excellents termes, de suprêmes conclusions.

Me Déglise sollicite l'acquittement dn marquis, « attendu qu'il est aujourd'hui démontré que l'entreprise de Port-Breton n'avait rien de chimérique. »

Subsidiairement, il demande qu'il soit sursis an jngement jusqu'à ce qu'un nouvel expert commis par le tribunal et un magistrat de Barcelone, agissant en vertu d'une commission rogatoire, aient vérifié le compte de dépenses fourni, au cours des débats, au nom du marquis de Rays.

Le tribunal a remis au mercredi 2 janvier, le prononcé de son jugement.

JUSQU'AU JOUR DE L'AN

Un joli cadeau-prime sera offert à tout acbeteur, à titre d'étrennes, dans les magasins de la Grands-Maison, 56 bis, Grande-Rue à Roubaix où les articles d'hiver sont vendus avec un rabais de 30 0/0 comme fin de Saison. 20794—9453

M. Pellevilain à la Vieille-Lyre écrit :

« J'ai attendu ponr vous écrire, je voulais avoir une bonne solution à vous donner. Aujourd'hui je peux vous dire que les donleurs que je ressentais dans le bas ventre et qui remontaient à la poitrine comme aigreurs sont disparues, il ne me reste plns qu'un peu de faiblesse. Je vous autorise à joindre cette attestation aux autres déjà parues pour les Pilules Suisses. » 20547

VARIÉTÉ

L'ANNÉE 1884 BISSEXTILE

En lisant l'exposé des motifs du projet de budget pour l'exercice 1884, on a certainement remarqué que, dans les prévisions pour les différents chapitres, le ministre des finances a dû tenir compte de la bissextilité de l'année 1884. Nous sommes amené tout naturellement, à commencer par une causerie sur l'année bissextile,

L'année scolaire ne oïncidant pas avec un nombre exact de révolutions de la lune, il en est résulté, pour tous les les peuples qui ont adopté un calendrier lunaire, l'inconvénient de voir les mêmes époques de l'année, les mêmes fêtes par exemple, tomber successivement dans toutes les saisons; c'est encore ce qui a lieu aujourd'hui chez les Turcs.

Afin de remédier à cet inconvénient et à cette confusion, Jules César, quarante, six ans avant l'ère chrétienne, chargea Sosigâne, philosophe et astronome d'Alexandrie, de réformer le calendrier romain ; celui-ci adopta une année de 365 jours 1/4.

Mais, comme l'année civile doit nécessairement être composée d'un nombre entier de jours, on convient de reporter sur chaque quatrième année l'erreur d'un jour résultant des quatre quarts négligés et de compter, tous les quatre ans 366 jours.

Pour des raisons religieuses, ce jour intercalaire fut placé après le sixième jour avant les calendes de mars, c'est-à-dire avant le 1er mars (les Romains appelaient *calendes* le premier jour de chaque mois), et comme ce sixième jour, dans la manière de compter des Romains, était désigné par les mots *sexto ante calendas* (sixième avant les calendes) ou plus simplement *sextocalendas*, le jour intercalaire prit le nom de *bissextocalendas* (jour double.)

Or, en donnant à l'appellation latine une forme française, il n'y a qu'un pas pour arriver à *bissextile*, nom donné à chaque année de 366 jours.

Voilà le *calendrier julien*, dans lequel chaque année dont le millésime est divisible par 4 (il faut et il suffit que le nombre formé par les deux derniers chiffres à droite soit lui-même divisible par 4) est une année bissextile.

Ainsi, l'année 1884 est bisextile, parce que 84 est divisible par 4.

Mais, en prenant l'année de 365 j. 25, on commet une erreur en plus de 0 j. 007,736, car l'année scolaire n'est que de 365 j. 242,264, erreur, qui, en s'accumulant, devait finir par ramener le désordre dans l'évaluation du temps.

En effet, 1,257 ans après cette première réforme, l'erreur était devenue de dix jours, et l'équinoxe du printemps eut lieu le 11 au lieu du 21 mars.

Vers 1570, un célèbre médecin de la Calabre, nommé Lilio, fit présenter au pape Grégoire XIII un projet de réforme qui devint la base du *Calendrier grégorien*.

Grégoire XIII décida d'abord que le lendemain du 4 octobre 1582 serait le 15, retranchant ainsi dix jours de l'année courante ; on peut donc dire qu'entre ces deux dates aucun fait ne trouve sa place et que. par exemple, le 8 octobre 1582 n'a jamais existé ; puis, pour empêcher l'erreur de se reproduire, on convint de supprimer trois bissextiles tous les quatre cents ans, en ne faisant bissextiles, pour les années séculaires, que celles dont les centenaires de millésime seraient divisibles par 4. Ainsi, 1600 a été bissextile, 2000 le sera, mais non pas 17,000 ni 1800, ni 1900.

Cependant il y a encore une erreur annuelle de 0 jour 000,236 ; mais, pour que cette erreur atteigne un jour, il faudra 4,237 ans.

Donc, tel qu'il est, le calendrier grégorien répond à tous les besoins actuels et est adopté aujourd'hui par presque tous les peuples civilisés.

Il n'y a plus que les Russes et les chrétiens du rite grec qui aient conservé le calendrier julien ; leurs dates retardent de 12 jours sur celles des autres peuples de l'Europe, parce que les 10 jours supprimés en 1582 se sont accrus de deux jours bissextiles en 1700 et en 1800.

En terminant, il nous paraît intéressant de donner le moyen de savoir par quel jour de la semaine doit commencer telle année désignée.

A cet effet, on ajoute au nombre exprimé par les deux derniers chiffres du millésime son quart sans tenir compte du reste, puis on retranche 4 pour les années ordinaires et 5 pour les années bissextilles, et enfin on divise par 7 : le reste de la division sera un des sept chiffres suivants, au dessous desquels se trouve le jour correspondant :

1	2	3	4	5
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	6	0		
Samedi		Dimanche		

Cherchons, comme application, par quel jour doit commencer l'année 1884.

Or, 74 + 21 — 5 = 100, et le reste de la division de 100 par 7 étant 2, l'année 1884 commencera par un mardi.

CHOSES ET AUTRES

***

Tonjours les Gascons :

L'un d'eux disait hier à un de ses compatriotes :

— Moi, quand je m'attaqne à quelqu'un, je suis terrible ! Je le renverse rien qu'en soufflant dessue. Mais si je le touche c'est bien pire. Ainsi. dernièrement, avec un conp de poing, j'ai envoyé rouler mon adversaire quinze pas plus loin.

— Qu'est-ce que ça à côté de Bibi, dit l'autre; moi, d'un coup de pied, je me charge d'envoyer mon homme si loin..., si loin qu'on ne le revoit plus jamais.

***

A propos de ouate.

Doit-on dire la ouate, ou l'ouate?

A propos de la préface d'Alexandre Dumas fils, dont nous avons cité des extraits, le grand écrivain a reçu cette lettre quelque peu cavalière :

« Monsieur,

» Veuillez bien remarquer qu'on dit l'ouate et non pas *la ouate*, comme vous l'écrivez dans votre article du *Figaro*, sur Cham.

Excusez un hobereau qui n'a nullement la prétention d'être un lettré. »

A quoi M. Alexandre Dumas a répondn :

» Comme mon correspondant a onblié de me donner son nom et son adresse, voulez-vous bien répondre, puisqu'il est certainement un lecteur du *Figaro*, qu'il trouvera tome III, page 877, Dictionnaire de Littré, la preuve qu'on dit indifféremment *de la ouate* ou de *l'ouate*. Je dégage ainsi publiquement pour ce monsieur et les personnes qui pourraient être de son opinion la responsabilité du *Figaro* et l'honneur de l'Académie. J'ai assez de fautes de français sur la conscience, sans accepter encore celle-là.

» Bien à vous, etc,

A. DUMAS fils. »

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

La Prusse au Vatican

Le *Standard* publie la dépêche suivante :

Berlin, 27 déc.

« D'une source que je crois absolument digne de foi, je reçois des renseignements circonstanciés sur l'entrevue du prince impérial d'Allemagne avec le Saint-Père, renseignements dont vos lecteurs ne manqueront pas d'apprécier l'importance.

» Avant d'entrer dans les détails de la conversaiion, je dois répéter que le conflit politico-ecclésiastique n'a été qu'effleuré par le souverain Pontife, tandis que son visiteur a su très habilement éviter toute discussion de fond.

» Après avoir reçu le prince sur le seuil de son cabinet de travail, le Pape, serrant affectueusement la main de son hôte, a dit :

» — Je suis heureux, monseigneur, de saluer chez moi le digno fils d'une si illustre père, un prince aussi distingué par ses œuvres pacifiques que par ses faits d'armes.

» A ces paroles dites avec toute l'aimable grâce que les familiers du Vatican admirent chez Léon XIII, le prince d'Allemagne répondit :

» — Etant venu à Rome comme hôte de S. M. le roi d'Italie, j'ai cru de mon devoir d'aller présenter à Votre Sainteté l'hommage de mon profond respect.

» Le Pape et le prince ont causé ensuite du voyage que venait d'accomplir ce dernier, des impressions recueillies par lui en Espagne et de ses visites antérieures en Italie et à Rome.

» Puis, changeant de sujet, Léon XIII demanda directement à son interlocuteur s'il n'avait point de communications personnelles à lui faire, à quoi le prince répondit qu'il n'avait reçu aucun mandat spécial à ce sujet, et qu'il était venu à Rome pour remercier Sa Majesté le roi d'Italie des prévenances réitérées dont lui, le prince, avait été l'objet lors de son récent embarquement à Gênes.

» — Je suis sincèrement reconnaissant à Sa Majesté l'Empereur, a répliqué le Saint-Père, de ce qu'il s'est spontanément et généreusement décidé à rétablir l'évêque de Limbourg. J'aime à voir dans ce fait une précieuse preuve des dispositions conciliantes de votre auguste père à l'égard de l'Eglise.

» Toujours revenant à la question de son voyage, le prince Frédéric Guillaume a dit qu'il regrettait d'ignorer les détails du cas mentionné par le Pape, son absence prolongée de Berlin ne lui ayant pas permis de se teuir au courant des affaires pendantes.

Sans se laisser détourner de son sujet principal, Léon XIII reprit :

« — J'espère que l'empereur voudra couronner l'œuvre si henreusement entreprise par lui et qu'il nous fournira une nouvelle preuve de ses dispositions pacifiques en rendant aux archidiocèses de Posen et de Cologne leurs pasteurs si longtemps éloignés des tronpeaux confiés à leur garde.

» Là encore, le Prince s'est borné à dire qu'il n'avait pas de mission spéciale.

» — Du reste, ajonta-t-il, je ne suis pas à même d'émettre une opinion, ne connaissant que superficiellemeat les détails particuliers de ces « questions compliquées. »

» En présence de ce parti pris évident de ne prendre aucun engagement, le Souverain Pontife s'est résigné à ne plus aborder qu'en termes généraux le différend existant entre l'Eglise et le gouvernement allemand. Sa dernière parole a été celle-ci :

» — Le vœu le plus cher et le plus ardent que je puisse faire pour le reste de ma vie, dont les jours, certes, sont comptés, c'est de voir la paix religieuse rendue aux catholiques allemands.

» Permettez-moi de croire, monseigneur, que la visite faite au Vatican par le futur empereur d'Allemagne ne saurait que contribuer à l'accomplissement de ce vœu.

» — Je remercie Votre Sainteté de l'expression de ces sentiments qui sont aussi les miens, et je vous promets de m'en faire l'interprète auprès de l'Empereur, qui a toujours cherché sa gloire dans le titre de protecteur de la paix.

» Sur cette dernière promesse, le Pape et le prince se sont encore serré la main, et Léon XIII a reconduit son visiteur par le bras jusqu'au seuil des appartements de réceptions.

» Cet entretien, qui a duré juste quarante-six minutes, n'a eu aucun témoin. Il a fait l'impression la plus favorable sur l'esprit du Prince. Celui-ci ne se lasse pas de vanter la franchise, la bienveillance, les manières si hautement courtoises et la noble attitude du Saint-Père, avec lequel il croit une entente assez facile. »

Chez M. J. Grévy

Paris, 28 décembre.

Le Président de la république a reçu hier une délégation des ouvriers de toutes les fabriques de drap de troupe française. Les délégués au nombre de vingt qui ont été reçns avec une grande bienveillance, ont exposé la situation de leur industrie Ils seront reçus anjourd'hui par le général Campenon et par l'amiral Peyron.

La médiation

Londres, 28 décembre.

Lord Granville semble avoir abandonné, pour le moment toute pensée de médiation entre la France et la Chine, attendant, sans doute, que les opérations militaires qui se déroulent au Toukin donnent satisfaction à la France, dans les limites fixées par son gouvernement, sans être cependant dépassées, afin de ne pas léser trop profondément la Chine et la pousser à la guerre.

M. Gladstone et lord Granville ont confiance dans la modération de la France et dans son désir de conserver la paix.

On assure, d'autre part, qu'à Folkestone, le marquis de Tseng se prononce, sur les événements en cours, dans un sens très pacifique.

Crise en Espagne

Madrid, 28 décembre.

Dans les cercles officiels, on est unaniment d'accord pour reconnaître que la crise ministérielle éclatera aussitôt après la lecture du Message, c'est-à-dire dans la première semaine de janvier.

Les événements d'Egypte

Le Caire, 28 décembre.

1300 hommes de troupes égyptiennes sont arrivés à Khartoum, venant de Fashoda sans rencontrer de résistance. Ils disent qu'ils ont trouvé la route parfaitement tranquille. La garnison de Khartoum est ainsi portée à 4000 hommes.

Le Khédive a reçu un télégramme du gouverneur de Dongola disant que d'après des bruits répandus chez les Kabbabisch, les pertes de l'armée égyptienne s'élèveraient à 4000 hommes et celles du Mahdi à 40,000. Le reste de l'armée égyptienne serait, comme on l'a déjà dit, à Birket avec des approvisionnements considérables.

Une femme esclave, capturée par le Mahdi, après avoir tué son maître, un chef Kabbebisch, ayant réussi ensuite à s'échapper d'El-Obeid, dit que le Mahdi est dans une grande anxiété et qu'il a mis sa famille en lieu de sûreté et demandé aide aux tribus voisines qui ont refusé.

Le khédive a reçu également un télégramme du gouverneur de Minich, annonçant l'arrestation d'un émissaire du Mahdi, qui était en route depuis trois mois et qui avait l'intention, a-t-il dit, de se rendre au Caire, à Kosseir et à la Mecque.

BULLETIN DU COMMERCE

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch & Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Le Havre, 28 décembre.

Ventes 200 b. Marché ferme.

Liverpool, 28 décembre.

Ventes 12,000 b. Marché raidissant.

New-York, 28 décembre.

Middling Upland, 10 3/8.

Recettes aux Etats-Unis : 25,000 b.

Cotes en cents du Middling, classe américaine, New-Orléans 9 15/16, Savannah 9 13/16.

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reincmund, communiqués par Jules Cauët.

Le Havre, 27 décembre 1883.

Cours de clôture de New-York, du 26 décembre

Cotons

déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil
10.35	10.36	10.59	10.74	10.89	11.04	11.18	11.30
août	sept.						
11.39	11.06						

Ventes du jour : 167,000 balles. — Marché souteuu.

Recettes du jour : 25,000 balles contre 36,000 en 1882 et 25,000 en 1881.

Total de la semaine : 160,000 balles contre 202,000 en 1882 et 158,000 en 1881.

Saindoux

déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.
9.05	9.07	9.17	9.27	9.35	9.45	9.55	9.65

Maïs

déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin
64	64 1/4	65 1/2			68 1 2	

Cafés

déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juill.
10.55	10.15	10.70	10.80	10.85	10.95	10.95	11.05

Froment

janv.	fév.	mars	avril	mai	juin
112	114 1/4	115 3/4	117 3/4	119 1/2	119 1/2

Roubaix, 28 décembre 1883.

PARIS, 27 déc. — *Huile de colza* : courant 75 10 janvier 76 10, 4 premiers 76 10, 4 d mai . . . . — *Huile de lin* : courant 55 .., janvier 55 75, 4 premiers 56 25, 4 de mai . . . . — *Spiritueux* : courant 45 75, janvier 46 .., 4 premiers 46 75, 4 de mai 49 ... — *Sucres bruts*. 88 degrés diponibles 47 25 à 47 50. — *Sucres blancs, n° 3* : courant 54 60, janvier 54 75, 4 premiers 55 25, 4 de mars 56 ... — *Sucres raffinés* : 102 .. à 102 .. — *Farines 9 marques* : courant 51 10, janvier 51 40, 4 premiers 52 45, 4 de mars 53 60. — *Marque Corbeil* : 59 .. — *Blés* : courant 24 10, janvier 24 10, 4 premiers 24 60, 4 de mars 25 10. — *Seigles* : courant 15 50, janvier 15 50, 4 premiers 15 75, 4 de mars 16 25.

LA VILLETTE, 27 décembre. — Bœufs amenés, 2,037, poids moyens 348, 1re qualité 1,80, 2e 1,58 prix extr. 1,28 à 1,84. — Vaches, 2,808, p. 248, 1re qual. 1,74, 2e 1,43, 3e q. prix ext. 1,10 à 1,78 — Taureaux, 466 p. 375 1re qual. 1,60, 2e 1,48, 3e qual. prix ext. 1,20 à 1,64. — Veaux, 1,132, p. 82, 1re qual. 2,10, 2e 2,00, 3e 1,70, prix extr. 1,50 à 2,40. — Moutons, 17,720 p. 20, 1re qual. 2 04, 2e 1,86, 3e 1,72, prix ext. 1,92 à 2,08. — Porcs gras, 2 04, 2e 1,86, 3e 1,72, prix ext. 1,92 à 2,08. — Porcs gras, 4,465 p. 83, 1re qual. 1,20, 2e 1,26, 3e 1,20 prix ext. 1,14 à 1,34.

LILLE, 19 au 26 décem. — *Beurre* : D'Albert 3 60 . . .; de la Somme . . . à . .; de Flandre . . . à . . . .; de la Creuse . . à . . .; de Bretagne . . à . . . . — *Fromage* : Brie 9 50 à . . ..; Gruyère 1 75 à 1 80; Camembert, d. . . à . . .; Hollande 1 65 à 1 70. — *Fruits* : Pommes .0 00 à .0 00; Poires 0 00 à 0 00; Pommes de terre . . .. et . . .. fr. les 100 kilos.

LILLE, 26 déc. — *Marché aux grains*. — Blé blanc hect. vendus 313 sacs de 1 hect., blé roux, hect. vendus 37 sacs de 1 hect., prix moyen du blé blanc 19.39, id. du blé roux 19 .., prix extrêmes du blé blanc 18.. à 20.38, id. du blé roux 19.. à ..... Prix de 100 kilog. de fleur, 1re qualité 34.... — *Les dix marchés réunis* : Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Bailleul, Bergues, Pourbourg, Hazebrouck, Orchies Arras. Blé blanc, prix moyen de l'hect., 19.26, roux, id., 17.59.

— LILLE, *Marché aux fourrages* du 19 au 23 décem. — Paille 750 kil. 1re qual. 50 fr. 2e qual. 45; Foin 750 kil. id. 30 fr. id. 75, Lentilles 750 kil. id. 80 fr. id. 75. Sainfoin 750 kil. id. 75 fr. id. 70; Luzerne 750 kil id. 75 fr. id. 70; Trèfle 750 kil. id. 80 fr. id. 85; Navette 750 kil, id. 65 fr. id. 60.

LILLE, *marché aux bestiaux* du 21 au 26 déc — Bœufs am. 59 vend. p. Lille 1.2 p. l'approv. 48 Vaches am. 119 vend. p. Lille 60 p. l'approv. 1 9 Taureaux am. 17 vend. p. Lille .6 p. l'approv. 1 Veaux am. 265 vend. p. Lille 1.3 p. l'appr. 82, moutons en laine am. 2.2 vend. p. Lille 171 p. l'app 99 Moutons tondus am. 600 vend. p. Lille 600 p. l'appr. ..; Porcs am. 3 6 vend. p. Lille 199 p. l'approv. 67 — Bœufs peut se revient au kil. sur pied 1re qual. 1 1, 2e qual. 1 0 3 qual. 0 60 poids moyen vif 626; Vaches 1 0, 0 60 0 80, p. moyen 565; Taureaux 1 00 0 90 0 80, p. moyen 600, Veaux 1 45, 1 20 1 15, poids moyen 120; Moutons en laine 1 00. 0 95, 0 05 poids moyen 45; Moutons tondus . .. . poids moyen ... Porcs 1,00 0 90 0 90 p. moyen 110

LILLE, 26 déc. — *Taxe officieuse de la viande* Bœuf 1.85 1.75 1.60. Vache 1.75 1.60 1.45. Taureau 1.75 .. .. Veau 2.05 1.45 ..... Mouton 2... 1 0 .... Porc 1.70 1.60 1.50

Marché aux Huiles de Lille

Cours du 27 déc.

	Huiles l'hectolitre	Graines l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil
Colza	.. .. à	20 .. à 26 ..	16 50 à 18 50
— épuré p. q.	.. .. ..	.. .. ..	.. .. ..
Œillette b. goût	.. .. ..	28 .. 30 ..	.. .. ..
— rousse	.. .. ..	.. .. ..	.. .. ..
Caméline	.. .. à 14	.. 17 ..	17 .. 18 ..
Chanvre	.. .. ..	15 16 ..	15 .. 16 ..
Lin du pays	.. .. ..	20 .. 21 50	25... .. ..
Lin étranger	.. .. ..	20 .. 21 ..	21 .. 25 50

Cours précédents

Huile de colza	75 50 à .. ..
Huile épurée pour quinquet	81 50 .. ..
Lin du pays	26 .. .. ..
Lin étranger	50 50 .. ..
Caméline	.. ..
Chanvre	.. ..

LILLE, 27 déc. — Sucre indigène 88 degrés cour. of. ... ... Id. numros 7 à 9 ... .. Id. en pains 6 kilos numéro 1, 106 50 sucre numéro 3, .. . Id. indigène numéro 3 ... .. 26 betteraves disponibles 64 .. Id courant .... Id. grains disponibles .. .. Id. fin lre qual. dispon. .. .. Id. fin lre qual. courant .. .. Id. mélasse disponible . Id. à livrer premier .. .. Id 1 janvier .. .. Id. d'été .. Id. .. 4 derniers .. .. Id. prochain ..

BOURBOURG 26 déc. — Blé blanc 19 0; blé roux 17 60, Seigles 14 .; Escourgeon 11 71; Avoine 5 3 Pomme de terre 5 18; Colza d'été .. .; Pois jaunes .. .. Pois bleus 4 92; Fèves 14 87; Graine de lin .. .. Caméline .. .. Beurre en pièces 3 .., Œufs 4 50.

HAZEBROUCK, 24 déc. — Blé vendu de 19 . à 20 .5; blé de semence de . . . à . . ..; Beurre en blocs (les 2 kil.) de d 50 à .7 8; Beurre en pièces (le 1/2 kil.) de 1 10 à 2 .; Œufs (les 26) vendus de . . . à . . . axe du blé : 20 ...

ARRAS, 16 déc. — Blé blanc, 18 .. à 19 50, blé roux 15 .. à 18 75; Seigle 12 50 .. .. Scourgeon 11 .. à 13 .. ; Avoine 6 to à 5 50; Œillettes 2 .. à 2 25; Colza .. ..; Lin 13 .. à 21 .. ; Caméline 13 .. à 17 50 — HUILES. Œillette sur. 95 .. à .. ..; Colza . . .. ..; Lin . . à .. ..; Caméline 73 .. à.. .. — TOURTEAUX. Œillette 18 25 à .. ..; Colza .. .. à .. ... Lin 24 50 à .. ..; Caméline 15 50 à .. .. — FARINES 1re qualité 31 .. à .. ..; 2e qualité .. .. à .. ..; Sous gros .. à .. ..

COURTRAI, 21 déc. — Froment blanc l'hect 19 . à 20 .. , froment roux l'hect. 18 .. à 19 .. , Seigle l'hect. 13 .. à 13 50, Avoine l'hect. 3 à 3 50, Pommes de terre jaunes (100 kilog.) à .. à 6 0, Pommes de terre rouges 6 . 7 . Beurre par 1/2 kil. 1 41 à 1 68, œufs les 20, 3 25 à 3 75. — HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX : Huile de Col